



FICHE DE DONÉES DE SÉCURITÉ

HM-110-HQ

1. IDENTIFICATION DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE.

Identificateur de produit.

Nom du produit: Colle Thermofusible HM-110-HQ

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.

Enterprise: Advisory Chemical Adhesives s.l.
Adresse: *p.in d. las labradas c/comunidad foral 29*
Ville: 31500 Tudela
Province: Navarra(Espagne)
Téléphone: 0034948402690
Fax:
E-mail: gestion@achasl.com

Numéro d'appel d'urgence: 34948402690

2. IDENTIFICATION DES DANGERS.

La préparation n'est pas classée sous dangereuse au sens de la Directive 1999/45/EC.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS.

- * COMPOSANTS. - ETHYLENE / VINIL ACETATE COPOLYMER.(EVA) CAS 24937-78-8
- SINTETIC HIDROCARBONS RESINS. CAS 88526-47-0

4. PREMIERS SECOURS.

En cas de doute ou si les symptômes persistent, demander l'assistance d'un médecin. Ne rien administrer par voie orale à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation.

Il n'ya aucun risque de matières solides dans les conditions normales d'utilisation. En cas d'inhalation des vapeurs de matières en fusion, mettre la victime de l'accident à l'air libre, la maintenir au chaud et en position de repos. Si sa respiration est irrégulière ou s'interrompt, pratiquer sur cette dernière la technique de la respiration artificielle. Ne rien lui administrer par voie orale. Si la victime est inconsciente, la mettre dans une position adéquate et demander l'aide d'un médecin.

En cas de contact avec les yeux.

Si vous portez des lentilles de contact, retirez-les. Rincer abondamment les yeux à l'eau claire et fraîche, pendant au moins 10 minutes, tout en étirant régulièrement les paupières vers le haut et demander l'aide d'un médecin.

En cas de contact à la peau.

Il n'ya aucun risque de matières solides dans les conditions normales d'utilisation. Nettoyer avec de l'eau et du savon. **NE JAMAIS** utiliser de solvants ou diluants. Le contact avec le matériel fondu causera des brûlures thermiques. En cas de contact avec le matériel fondu, il faut refroidir la zone avec de l'eau. N'essayer de retirer matériel adhérent à la peau, traiter la brûlure et visiter le médecin.

En cas d'ingestion.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin. Maintenir la victime en position de repos. **NE JAMAIS** provoquer le vomissement.



FICHE DE DONÉES DE SÉCURITÉ

HM-110-HQ

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE.

Moyens d'extinction recommandés.

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel.

Moyens d'extinction appropriés: eau pulvérisée, mousse, CO₂, poudre chimique ou de la glace sèche. Attention: une application incorrecte de l'eau avec la matière en fusion peut entraîner dans le produit de débordement et de l'expansion.

Risques particuliers.

En conséquence de la décomposition thermique, des substances dangereuses peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

L'exposition à des substances produites suite à la combustion ou à la décomposition peut être dangereuse pour la santé.

Minimiser la génération et l'accumulation de poussière. La substance en poudre peut produire des mélanges explosives au contact de l'air-poussière.

Équipement de protection anti-incendies.

En fonction de la magnitude ou de l'importance de l'incendie, l'utilisation de combinaisons de protections thermiques, d'appareils de respiration individuels, de gants, de lunettes de protection ou de masques anatomiques faciaux et de bottes peut s'avérer nécessaire.

D'autres recommandations.

Refraîchir par pulvérisation d'eau tout réservoir, citerne ou récipient proche du feu ou de toute autre source de chaleur.

Tenir compte de la direction du vent.

Veiller à ce que les produits utilisés lors de l'extinction d'un incendie ne se déversent pas dans les systèmes d'évacuation d'eau, les égouts ou dans un cours d'eau.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE.

Précautions individuelles.

Éliminer les sources d'ignition et ventiler la zone. Ne pas fumer.

Évitez de respirer les vapeurs du produit en fusion.

Pour tout contrôle d'exposition des mesures de protection individuelle, voir épigraphe 8.

Méthodes de nettoyage.

Au cas d'un matériel solide, il faut balayer la zone et le ramasser à la pelle ou similaire, et obtenir le produit d'élimination ou de recyclage.

Au cas de renversement du matériau fondu faire évacuer le personnel, laisser solidifier le produit et le récupérer d'élimination ou de recyclage.

Pour l'ultérieure élimination des résidus, se reporter aux recommandations décrites dans l'épigraphe 13.

Précautions à prendre pour la protection de l'environnement.

Éviter la pollution des systèmes d'évacuation d'eau, des sources superficielles ou souterraines, ainsi que du sol et sous-sol.

En cas de renversement important ou dans le cas où des lacs, des rivières ou des égouts seraient pollués, en informer immédiatement les autorités compétentes, conformément à la législation locale.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE.

7.1 Manipulation.



FICHE DE DONÉES DE SÉCURITÉ

HM-110-HQ

Pas d'exigences particulières pour la manutention et le stockage de produits solides.
Tenir à l'écart des sources de chaleur et de préférence dans un endroit frais et sec.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Conserver le récipient bien fermé, l'isoler de la chaleur, des étincelles et du feu.
Ne pas utiliser des outils qui peuvent produire des étincelles.
Éviter que le produit n'entre en contact avec la peau et les yeux.
Pour la protection personnelle se reporter à l'épigraphe 8.
Il est formellement interdit de fumer, de manger ou de boire dans la zone d'application du produit.
Respecter la législation relative à la Sécurité et à l'Hygiène dans le cadre du travail.
Conserver le produit dans un récipient original.

7.2 Stockage.

Magasiner le produit en accord avec la législation locale correspondante. Tenir compte des indications portées sur l'étiquette. Conserver les containers entre 5 et 35 °C, dans un endroit sec et bien aéré, à l'écart de toute source de chaleur et protégé de la lumière du soleil. Garder à l'écart de toute flamme. Éloigner de tout agent oxydant ou matériau hautement acide ou alcalin. Ne pas fumer. Refuser l'accès au personnel non autorisé. Une fois ouvert, tout container doit être précautionnement refermé et positionné verticalement afin d'éviter toute chute ou renversement.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.

8.1 Limites d'exposition.

Limite d'exposition pendant le travail pour:

Nom	VLA-ED *		VLA-EC *	
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³

* Conformément à la liste des Valeurs Limites environnementales d'Exposition dans le cadre Professionnel adoptées par l'Institut National de la Sécurité et de l'Hygiène dans le travail (INSHT) pour l'année 2007.

8.2 Contrôle de l'exposition.

Mesures d'ordre technique: prévoir un système d'aération adapté, au moyen de l'installation d'une unité d'extraction- ventilation locale ainsi que d'un système général d'extraction.

Protection respiratoire: aucune mesure particulière n'est requise pour l'utilisation normale du produit. Nous recommandons d'utiliser un masque lorsque vous travaillez avec des matières en fusion.

Protection des mains: pour les gants de contact prolongé ou répété, utiliser du chlorure de vinyle ou de caoutchouc de type nitrile.

Protection des yeux: utilisez des lunettes ou un masque de protection, en particulier lorsque vous travaillez avec des matériaux fondus.

Protection de la peau: aucune mesure spéciale dans une utilisation normale. Lorsque le produit est fondu, utiliser des gants pour se protéger contre les brûlures. Le personnel doit porter ou être équipé de vêtements en fibre naturelle ou synthétiques résistant aux températures élevées. Il doit également veiller à nettoyer toutes les parties du corps ayant été en contact avec le produit.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES.

9.1 Informations générales.

Aspect: solide



FICHE DE DONÉES DE SÉCURITÉ

HM-110-HQ

Odeur: caractéristique

9.2. Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement.

pH: non applicable

Point d'ébullition: non applicable

Point d'inflammation: 315 °C

Inflammabilité (solide, gaz): inflammable à des températures supérieures à 305 °C

Propriétés explosives: aucune information disponible

Propriétés comburantes: aucune information disponible

Pression de vapeur: non applicable

Densité relative: aucune information disponible

Viscosité: 9.000 cps 180°C

Densité de la vapeur: non applicable

Vitesse d'évaporation: non applicable

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ.

Stable sous les conditions de manipulation et de conservation recommandées (voir épigraphe 7).

En cas d'incendie des substances dangereuses (telles que le monoxyde ou dioxyde de carbone, la fumée et les oxydes de nitrogène) et de l'eau chaude peuvent se répandre.

Maintenir éloigné tout agent oxydant ou matériau hautement alcalin ou acide, afin d'éviter une réaction exothermique.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES.

Aucune donnée n'est disponible sur le produit. L'exposition à des concentrations de vapeur au-dessus des limites d'exposition peut avoir des effets négatifs (par exemple l'irritation des muqueuses et des voies respiratoires).

Une exposition répétée ou prolongée à la drogue peut provoquer la dermatite de contact non allergique.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

Pour le moment il n'existe aucune information disponible relative à des tests réalisés sur le produit. Il est donc essentiel d'éviter à tout prix qu'il ne se déverse dans les égouts ou cours d'eau.

Éviter qu'il ne pénètre dans le sol. Éviter l'émission des vapeurs à l'atmosphère.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION.

Il est interdit de le déverser dans les égouts ou cours d'eau. Les résidus et containers vides doivent être manipulés et éliminés en accord avec la législation locale / nationale correspondante en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT.

Transport non-dangereux. En cas d'accident et de renversement du produit, procéder conformément au point 6.



FICHE DE DONÉES DE SÉCURITÉ

HM-110-HQ

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES.

Les informations contenues dans cette Fiche de Sécurité ont été rédigées conformément au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des Substances Chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces Substances (REACH), instituant une Agence Européenne des Produits Chimiques, modifiant la Directive 1999/45/CE et abrogeant le Règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le Règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la Directive 76/769/CEE du Conseil et les Directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission.

16. AUTRES INFORMATIONS.

L'information contenue dans cette Fiche Informatrice de Sécurité du Produit se base sur les connaissances actuelles relatives à ce produit ainsi que sur les lois nationales et européennes en vigueur, sachant que les conditions de travail de ses utilisateurs ne nous sont pas connues et échappent ainsi à notre contrôle. Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.